

CONSEIL DE L'ÉCOLE GRADUÉE SESAM du 28/03/2025

RELEVÉ DE DÉCISIONS validé par le Conseil le 23/05/2025

Ce conseil s'est tenu en visioconférence.

Présents (avec droit de vote) : Muriel BOUR, Philippe CARDON, Michel CASTRA, Elodie CASTEX, Sorina CERNAIANU, Jean-Gabriel CONTAMIN, Laurent CORDONNIER, David CRAINICH, Philippe DEBOUDT, Fabrice DEFEVER, Guillemette de LARQUIER, Etienne FARVAQUE, Louise FERMON, Constance GOOSSENS, Julie GOUPY, Gwladys HADJIMANOLIS, Eugénie MASCLEF, François POTDEVIN, Jacques RODRIGUEZ, Sofia ROGOZARSKI, Grégory SALLE, Helga SCARWELL, Richard SOBEL, Morgane TANVE

Excusés (avec droit de vote) : Nicolas FARVAQUE

Absents (avec droit de vote) : Carmen DREYSSE, Laurence DUTOT-AGOURIDAS, Isabelle FOURNIER, Alexandra HYARD,

Présents (sans droit de vote) : Clotilde LEMARCHANT

Excusés (sans droit de vote) : Anahita BASIRAT

Absents (sans droit de vote) : Corinne BLANQUART, Laurent GAUTRON, Serge PIPERNO, Hélène SELOSSE

Invitée : Windy TANNOUS

- Documents joints à la convocation :

- Le relevé de décisions du Conseil du 17 Janvier 2025
- Le dossier de candidature de M. ROMALAHY (VAE)

Ordre du jour :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Validation du compte rendu du Conseil du 17/01/20252. Rapport provisoire de l'HCERES3. État des lieux des formations de SESAM4. Soumission de la candidature de M. ROMALAHY (VAE) soutenue par Stéphane Vigeant5. Organisation des concours 20256. Points divers |
|--|

I. Validation du procès-verbal du Conseil du 17 Janvier 2025

Le relevé de décisions du Conseil du 17 janvier 2025 est approuvé par les tous membres votants présents.

II. Rapport provisoire de l'HCERES

L'EG SESAM a reçu début mars 2025 le rapport provisoire de l'HCERES.

Il en résulte une liste de points forts, faibles ainsi que de recommandations :

Points forts

- Une formation *à et par* la recherche bien structurée et solide ;
- Un encadrement doctoral de qualité ;
- Un bon alignement sur la politique scientifique de l'établissement ;
- Une forte croissance de la proportion des doctorants bénéficiant d'un contrat financé.

Points faibles

- Une implication perfectible des enseignants-chercheurs dans la formation doctorale ;
- Un suivi et une analyse irréguliers de la poursuite de carrière des docteurs ;
- Un processus d'amélioration continue fragile ;
- Un suivi limité des mobilités internationales des doctorants.

Recommandations

- Inciter les enseignants-chercheurs à participer aux formations doctorales, notamment en lien avec les enjeux de la transition socio-écologique et du développement durable.
- Renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion des informations sur la poursuite de carrière des diplômés.
- Systématiser les enquêtes de collecte d'indicateurs d'amélioration continue.
- Améliorer le suivi de la mobilité internationale des doctorants afin de mieux la valoriser

Prochaines étapes et propositions de l'EG SESAM

L'université doit faire remonter la liste des erreurs factuelles à l'HCERES avant le 3 avril. Puis l'EG doit soumettre ses propositions d'amélioration à l'université avant le 22 avril. À son tour, l'université transmettra sa réponse à l'HCERES le 28 avril.

Propositions spécifiques de l'EG SESAM :

- **Participation aux formations sur la transition socio-écologique et le développement durable**
Le directeur du laboratoire TVES encouragera activement les doctorants de son unité à participer aux formations proposées par l'EG SESAM sur ces thématiques, tout en incitant les

E et EC du laboratoire à dispenser des formations. De son côté, l'EG SESAM proposera de financer les heures d'enseignement effectuées.

- **Suivi des carrières** : L'EG propose de suivre le parcours des docteurs *via* leur profil LinkedIn.
- **Amélioration continue** : Pour systématiser la collecte d'indicateurs, l'EG suggère la création d'un fichier permettant de suivre le pourcentage de formations suivies par chaque doctorant chaque année.
- **Optimisation du suivi de la mobilité internationale** : Afin d'obtenir des données plus précises, une section dédiée à la mobilité internationale sera ajoutée au formulaire CSI. L'introduction de l'outil Notilus en Juin 25 permettra d'opérer une seconde récolte des données.

III. État des lieux des formations de SESAM

A) Maintien des formations mais « no show »

Certaines formations ont été maintenues malgré un taux de présence inférieur au nombre d'inscrits :

- Séminaire de méthodologie de la rédaction scientifique (*parcours socio*) – F. Héran : 4 inscrits, 2 présents pour une formation de 6 heures.
- PUDL : Présentation des services et panorama des données de la statistique publique – A. Chmielewski : 3 inscrits, 1 présent pour une formation de 2h30.
- Comprendre la dynamique des revues scientifiques et proposer un article (*parcours sociologie*) – A. Hammouche : 4 inscrits, 2 présents pour une formation de 9 heures.
- Écrire et publier des articles pour des revues à comité de lecture (*parcours éco/management/aménagement*) – A. Hyard : 6 inscrits, 4 présents à la première séance.

À noter que deux de ces formations ont été assurées par des professeurs émérites, habituellement non rémunérés par l'ED, qui ont néanmoins accepté de les maintenir malgré un nombre réduit de participants.

Après avoir exposé la situation aux membres du conseil, il a été décidé :

- Pour une première absence injustifiée, un mail sera envoyé au doctorant ainsi qu'à la direction de thèse.
- Si le doctorant réitère, il sera convoqué à l'ED.
- A partir de la troisième absence injustifiée, des crédits négatifs seront imputés.

Cependant, le conseil n'a pas retenu ces propositions. Les points non retenus étaient les suivants :

- Attribution de crédits négatifs en cas d'absence injustifiée.
- Interdiction de participation aux prochaines sessions si les doctorants ne se présentent pas aux premières sessions.
- Mise en place d'un rapport moral à présenter au début de la soutenance pour les doctorants ayant manqué des formations.

Les points retenus :

- Maintenir la présentation de l'EG et de son fonctionnement lors des rentrées des nouveaux doctorants.
- Envoyer un mail au doctorant avec la direction de thèse en copie.
- Convoquer les doctorants ayant été absents à plusieurs formations pour un entretien avec la direction de l'EG.

B) Annulation des formations payées par l'EG

Deux formations budgétisées ont dû être annulées faute de participants :

- Le dépassement des disciplines : une voie nécessaire pour penser et acter les transformations écologiques et sociales – 2 heures (192,87 €).
- Sensibilisation à la protection des données et accompagnement à leur mise en conformité au regard du RGPD – 6 heures (385,74 €).

Le budget alloué mais non dépensé représente une opportunité manquée pour les doctorants.

C) Formations en présentiel transformées en distanciel

Certaines formations de l'IESEG ont été basculées en distanciel en cours de formation sans prévenir les gestionnaires en charge des formations.

Il est demandé aux responsables des formations au LEM de prendre une position sur le statut en présentiel, distanciel ou en hybride des formations.

Il a également été demandé s'il était possible de basculer, en cours de formation, les séances en présentiel en distanciel pour « commodités ». Une réponse négative a été apportée à cette demande.

Le choix entre présentiel et hybride doit faire l'objet d'une réflexion et être repensé pour l'année prochaine.

D) Enquête menée par les représentantes des doctorants du CLERSE entre le 17 et 26 Mars

Une enquête menée spontanément par les représentantes des doctorants du CLERSE entre le 17 et le 26 mars a porté sur les formations du catalogue de l'EG.

Il résulte de l'enquête que :

- 13 réponses ont été obtenues parmi l'ensemble des doctorants.
- Sur les formations théoriques, les participants ont exprimé un intérêt pour les enseignements généraux en sociologie et en économie, ainsi que pour des formations spécialisées en économie (économie écologique, économie des conventions, humanités environnementales, statistique, économétrie) et en sociologie (sexualité, genre, sociologie des organisations, sociologie des institutions).
- Les participants ont manifesté un intérêt pour les formations relatives à l'apprentissage de logiciels de quantification et de cartographie tout particulièrement (ex. NVivo, QGIS).
- Les doctorants ont également manifesté un intérêt pour les méthodologies de rédaction et des ateliers de prévention en VSS.
- Enfin, ils ont soulevé plusieurs points à prendre en considération :
 - Les horaires qui seraient peu adaptées aux personnes ne vivant pas à Lille et ses alentours (par exemple commencer après 9h);
 - Les formats qui pourraient être proposés en mode hybride.

Il a été suggéré de mener la même enquête au niveau de tous les laboratoires.

E) Nouvelles formations au catalogue de l'ED

Le conseil a approuvé les formations proposées par la PUDL :

- Présentation des services et panorama des données de la statistique publique - producteurs, diffuseurs, accès
- La DATA SHS : Créer, mettre en relation, analyser et visualiser ses données en SHS

En parallèle, le conseil a voté en faveur de l'obligation des formations sur les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) ainsi que des formations sur la Science Ouverte, au même titre que la formation à l'éthique. Cette décision s'appliquera à partir de Septembre 2025 pour tous les doctorants entrant en première année.

IV. Soumission de la candidature de M. ROMALAHY (VAE) soutenue par Stéphane VIGEANT

Le dossier complet de la candidature de M. ROMALAHY a été communiqué aux membres du Conseil.

Le conseil a voté en faveur pour la soumission de la candidature de M. ROMALAHY (VAE) soutenue par Stéphane VIGEANT.

V. Organisation des concours 2025

- Les règles pour les auditions
 - Support obtenu par la direction de thèse
 - Support obtenu par un.e candidat.e
 - Inscription au fil de l'eau
- Concours du 23 mai :
 - Les candidatures à auditionner :
 - 1 financement GRAEL à 100 %
 - 1 financement Interreg à 100 % (UE)
 - 4 financements Labellisés (3 à 50% et 1 à 100%)
 - 1 financement WILL
 - Financements de la Région (résultats le 3 avril)
 - Dossier VAE approuvé durant la réunion
 - Les dates à respecter :
 - Début avril : Publication des sujets sur ADUM (obligatoire)

- 13 mai : Date limite de dépôt des candidatures sur ADUM
- 15 mai : Publication de l'ordre de passage
- Concours du 13 juin :
 - Les candidatures à auditionner
 - 6 supports à 100% (probablement pas de LPR cette année). Le nombre de candidats auditionnés dépendra du nombre de sujets financés par la Région.
 - Les dates à respecter :
 - 22 mai : Date limite du classement par le laboratoire
 - 4 juin : Date limite de dépôt des candidatures sur ADUM
 - 6 juin : Publication de l'ordre de passage
 - Participation confirmée d'Anne Peggy Hellequin (Professeure des Universités, Section CNU 23, Université Paris Nanterre, Directrice du LADYSS)

VI. Points divers

- Il est recommandé de mettre Philippe Cardon en copie des mails adressés à la direction de l'EG. Il a également été suggéré de créer une adresse mail dédiée à la direction de l'EG, qui inclurait les adresses de la directrice et du directeur adjoint.
- Résultats de l'AAS sur la mobilité des doctorants (Préciptut) :
Sur les cinq dossiers déposés, quatre ont été retenus. Deux d'entre eux ont obtenu un montant supérieur à celui demandé.
- Save the date : Le 24 Juin à l'Espace Culture aura lieu une Journée d'étude sur « *Ce que fait l'intelligence artificielle au travail des chercheur-es* », organisée par le pôle Recherche de la FaSEST et l'EG (programme en cours).
Par ailleurs, l'Université de Lille a désormais adopté une charte sur l'IA, qui sera publiée sur le site de l'EG.